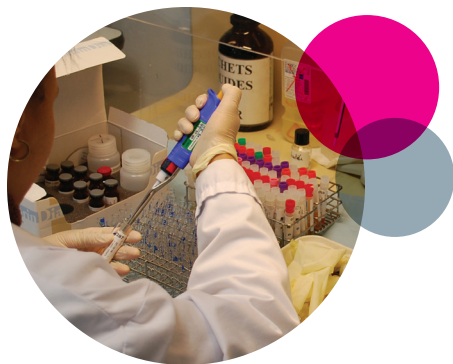


# Centre de Ressources Biologiques de l'ICM (CRB - ICM)

Aidez la recherche en donnant votre accord pour la conservation et l'utilisation de vos prélèvements biologiques et leurs données associées.



## Des prélèvements : dans quel but ?

Durant votre consultation ou votre séjour au sein de l'ICM, le personnel soignant peut être amené à vous prélever des échantillons biologiques (sang, tissus, liquides ou autres) afin d'établir le diagnostic de votre maladie, de déterminer le traitement à mettre en place et de suivre l'efficacité de ce dernier.

Il arrive que ces échantillons ne soient pas utilisés dans leur totalité. Ils sont alors détruits par incinération. Ces échantillons pourraient être utilisés pour des recherches et permettre l'obtention de résultats scientifiques importants pour l'amélioration des soins, le développement de traitements innovants ou la mise au point d'outils diagnostics plus performants.

Il est nécessaire d'associer à ces échantillons certaines données personnelles et médicales. La confrontation des données recueillies dans le dossier médical et des résultats d'analyses biologiques est à l'origine de nouvelles découvertes qui permettent de mieux connaître la maladie et les moyens de la combattre.

## Que deviendront vos prélèvements et vos données personnelles ?

Le CRB est organisé de façon à favoriser la recherche scientifique, fondamentale et appliquée, nationale et internationale dans le respect de l'éthique et du droit des personnes.

### Ainsi il s'assure que:

- les échantillons sont codés afin d'assurer la confidentialité dès leur entrée en banque
- les échantillons sont conservés par congélation afin de garder leur qualité
- les données associées sont conservées dans une base de données dédiée au CRB. Le traitement automatisé des informations vous concernant a été autorisé par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.
- toute demande d'échantillons pour un projet de recherche est analysée par un conseil scientifique qui a pour mission de s'assurer de la pertinence scientifique de ce projet. Les échantillons pourront être utilisés pour des recherches impliquant des organismes publics ou privés, en France ou à l'étranger. Aucune recherche génétique ne sera pratiquée sur vos prélèvements.
- les mises à disposition des échantillons s'effectuent de façon totalement anonyme pour les utilisateurs

## Votre information et votre accord

Vous êtes libre d'accepter ou de refuser que vos échantillons et données personnelles soient utilisés en recherche. Quelle que soit votre décision, votre prise en charge médicale restera la même et en aucun cas n'influencera la qualité des soins que vous recevrez.

Si vous ne souhaitez pas donner votre accord, vous pouvez remplir le formulaire joint à ce document et le remettre à l'équipe ou au médecin qui vous a pris en charge à l'ICM.

A tout moment, vous avez la possibilité de poser des questions aux équipes et/ou de revenir sur votre décision sans avoir à en expliquer les raisons. Il vous suffira de le faire savoir au médecin qui vous suit ou d'envoyer un courrier au coordonnateur du CRB (adresse ci-après) qui s'assurera que vos échantillons et les données associées ne seront pas utilisés.

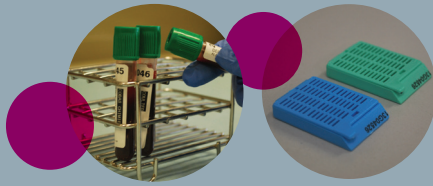
### En savoir plus : Qu'est-ce qu'un CRB ?

Les Centres de Ressources Biologiques (CRB), sont des infrastructures reconnues et autorisées par le ministère chargé de la recherche, encadrés par :

- Loi n°2004-800 du 6 août 2004 relative à la bioéthique.
- Décret n°2007-1220 du 10 août 2007 relatif au prélèvement, à la conservation et à la préparation à des fins scientifiques d'éléments du corps humain

# Circuit de vos prélèvements

➔ Prélèvement d'échantillons biologiques au cours de votre séjour ou de vos séances de traitement, transférés aux laboratoires avec les « annotations »



## Utilisation des échantillons pour le diagnostic

➔ Utilisation des échantillons pour l'établissement du diagnostic ou le suivi du traitement



➔ Stockage des échantillons à visée diagnostique par les laboratoires



➔ Utilisation des échantillons stockés dans le cadre du suivi de la maladie



➔ Transfert et stockage au CRB des échantillons à visée de recherche



En cas de non opposition



En cas d'opposition



Non-utilisation des échantillons

## Utilisation des échantillons pour la recherche

Demande d'échantillons par le chercheur : dépôt d'un projet scientifique auprès du comité scientifique



Evaluation du projet par le comité scientifique

Accepté



Refusé

Cession des échantillons aux chercheurs

### Contact

M. Le Coordonnateur du CRB-ICM  
Institut régional du Cancer Montpellier  
208, Avenue des Apothicaires - Parc Euromédecine  
34298 Montpellier Cedex 5  
Tél : 04 67 61 31 39  
Frederic.Bibeau@icm.unicancer.fr (tumorothèque)  
Pierre-Jean.Lamy@icm.unicancer.fr (biothèque)

Réf : 332

MAJ : Septembre 2013